Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 47 (2000)
Heft: 5

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

46e Assemblée des délégués de l'USPC

L'Assemblée des délégués de l'USPC aura tenu toutes ses promesses. Dans la Ville des ambassadeurs, Willy Loretan, président central, a réaffirmé avec force la volonté de l'Union suisse pour la protection civile de rester un interlocuteur privilégié du DDPS. Mais aussi de jouer un rôle de catalyseur auprès d'autres Associations partenaires *(voir prochain numéro du Journal PCi 6/00)*, afin de les convaincre de faire cause commune en faveur de la future «Protection de la population».
Soleure, considérée comme la plus belle ville baroque de Suisse, aura aussi été l'occasion de proclamer haut et fort que la protection civile vivra et qu'elle ne sera pas démantelée. Ce qui ne signifie en aucune façon le refus d'évoluer en fonction des changements de la politique de sécurité du pays. Finalement, la PCi doit rester un acteur certes attentif, mais aussi un partenaire actif et complémentaire. «La PCi a gagné la confiance de la population en intervenant avec succès dans ces derniers mois, notamment après les avalanches, les inondations, l'ouragan Lothar et autres glissements de terrain, sans oublier son action en faveur des requérants d'asile», a encore indiqué Willy Loretan. «Elle doit la garder.»
Bien que confrontée, comme beaucoup d'autres associations, à une diminution de ses membres, l'USPC est encore forte de quelque 16 000 membres. Constat d'autant plus réjouissant qu'elle accueillait une «nouvelle» section vaudoise. Ce qui porte le total des sections cantonales et régionales à 22 pour l'ensemble de la Suisse.
Les délégués ont encore entendu une analyse intéressante du conseiller d'Etat Andreas Koellreuter, président de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection civile sur le thème: «La protection de la population: un défi pour la protection civile.»

René Mathey

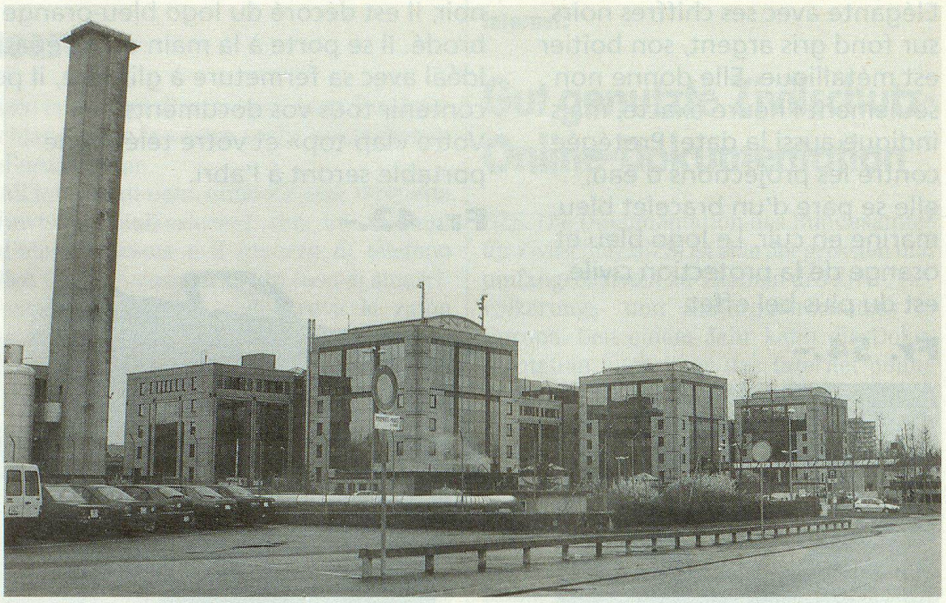

Les bâtiments des Services industriels genevois (SIG).

Cris et toussotements

AGEM: dites 33 ...

Plus de quarante membres, sur un effectif total de 118 personnes, ont participé aux débats de la 33e assemblée générale de l'AGEM (Association genevoise des états-majors de protection civile), dans les locaux des Services industriels de Genève. Dans l'assemblée, on reconnaissait Sadok Znaïdi, secrétaire général de l'OIPC, Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile et le capitaine Marcel Constantin, membre de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers.

RENÉ MATHEY

Il ne s'agit pas de plagier l'admirable film de Bergman, mais force est de constater que tout ce qui touche à l'autonomie de «quelque chose», au bout du lac, prend des proportions surprenantes, voire «clochemerlesques». Mais c'est aussi cela la démocratie: le partage des contradictions et la réconciliation... aux forceps, quelque part dans le Mandement.
Démarrage sur les chapeaux de roues, puisque dans son rapport, le président de l'AGEM, Didier Fleck, déclare: «Les convulsions qui agitent la sécurité civile genevoise au sens large, et donc la protection civile, ne peuvent nous laisser indifférents. Constituée de chefs OPC et suppléants, de chefs de secteur de la ville de Genève, de chefs de services de communes ou groupement de communes, ainsi que de personnes qui ne sont plus en fonctions, notre association se sent très concernée par les événements, projets et restructurations à tous les niveaux, qui modifient sans cesse la donne depuis 1993. Modifications importantes introduites ou envisagées au niveau fédéral, réduction progressive du nombre des astreints, suppression des cours de répétition et donc du contact avec la base, régionalisation, projets de réforme structurelle fondamentale au niveau cantonal sont autant d'occasions de s'interroger et, pour beaucoup malheureusement, de raisons de démotivation.» Et Didier Fleck d'ajouter que l'intention affichée par le DDPS de transmettre aux cantons l'essentiel de la responsabilité dans l'organisation de la Protection de la population, braque les projecteurs sur les intentions des cantons à cet égard.
Pour Didier Fleck, ce qui se passe actuellement à Genève montre bien que le partenariat est fortement hypothéqué par des conflits de chapelle. Même une information générale réunissant les deux parties, destinée à l'information des chefs OPC, a dû être annulée. Et de redire que les directions des OPC reposent pour la plupart sur des engagements bénévoles et que ces personnes méritent mieux que d'être ballottées au gré des années et des recherches d'économie entre tant de remises en cause.
Pour son président, l'AGEM a montré la voie du partenariat en mettant sur pied un stand commun lors de la Foire de Genève, et elle entend bien poursuivre sur cette voie. Et de réaffirmer que l'AGEM n'est ni pour, ni contre le canton ou la ville; elle

milite en faveur de la sécurité de la population; elle est donc pour l'efficacité dans le partenariat.
Enfin, l'assemblée a pris connaissance d'une motion d'Eric Sauvain, chef OPC de Vernier, demandant la constitution d'un groupe de travail représentant la PCi communale et intercommunale, municipale et cantonale afin d'étudier un concept de protection civile intégré, visant à la fois l'efficacité et l'économie. Ainsi, l'assemblée est priée d'étudier un schéma d'organisation (art. 2 des statuts) définissant la sauvegarde des intérêts communs des membres (!).
Sans autres explications, cette motion est mise aux voix et acceptée à l'unanimité.

Du côté de l'OFPC

André Christ, qui, pour l'occasion, représentait l'OFPC, a donné des informations concernant le projet de Protection de la population. Après les différentes consultations, une récapitulation des différents postulats montre que le nom de la Protection civile sera maintenu. Dans le cadre de sa réorganisation, le contenu exact du plan directeur du projet de Protection de la population n'est pas encore connu. Ce plan devrait être publié dans le courant de cette année (3e trimestre). S'il est d'ores et déjà prévu une diminution des effectifs (déjà en cours) et une plus forte participation des cantons à la PCi, on s'achemine vers une plus grande régularité dans la formation et l'entraînement des organisations. La «maison» Protection de la population, incluant tous les partenaires, est une vision à moyen terme. Le partage se fera de façon transitoire à partir de 2003. Dans le cadre de la formation, conclut André Christ, l'OFPC offrira dès l'an prochain toute une série de cours et séminaires (communication globale et avec les médias, travail d'EM, résolution de problèmes, organisation d'un EM).

La réponse du berger à la bergère...

Sans revenir sur toutes les particularités de l'année dernière, Philippe Wassmer rappelle néanmoins combien les engagements de la plupart des OPC du canton ont été positifs, ce qui contrastait singulièrement avec les propos «mi-figue, mi-raisin» rapportés dans les colonnes du journal de PCi. Dans ces lignes, l'ancien président de l'AGEM regrettait une certaine déstabilisation, provoquée par les études et les réformes en cours à tous les niveaux des instances de sécurité du pays. «Encourageant aussi, poursuit Philippe Wassmer, par l'efficacité prouvée sur le terrain, de l'organisation de la PCi en place dans le canton. Si les corps de sapeurs-pompiers volontaires et professionnels ont donné la preuve de leurs compétences, la coordination de leur complémentarité avec les organisations de PCi doit encore être affinée dans certaines régions.»
Quant au projet de structure autonome de la sécurité civile globale sur le territoire genevois, regroupant le Service de sécurité civile cantonal actuel, le SIS de la ville de Genève, les OPC communales, le Service de PCi de la ville et les corps de sapeurs-pompiers communaux, il donne lieu à quelques controverses. Il semble que la ville de Genève se soit émue du projet consistant à transférer le SIS dans un établissement autonome. Par contre, le Conseil administratif voit d'un bon œil la constitution d'une commission mixte ville–communes, afin que ces dernières soient associées aux décisions relatives aux investissements. Pour Philippe Wassmer, la suggestion est bonne. «Pourtant, il convient de relever que ladite commission existe et fonctionne depuis 1990. Elle est inscrite dans l'article 19 de la Loi sur l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers. Ne créons donc pas des doublons que le Conseil d'Etat comme la ville souhaitent justement éviter. Bien sûr, nous regrettons très vivement la décision de l'Exécutif de la ville de Genève qui, d'un revers de main, balaie deux ans de réflexions, de discussions, de concertations au sein de groupes de travail, dans lesquels tous les partenaires des services de secours étaient représentés.» Il semble que l'Association des communes ait également déploré la prise de position de la ville, puisque 45 communes (soit la majorité) appuyaient la démarche des autorités cantonales. Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que le Grand Conseil a, dans le courant de décembre 1998, encouragé le gouvernement à poursuivre la restructuration de la PCi. Pour Philippe Wassmer, le Conseil d'Etat a répondu point par point à cette invite. Le Parlement a d'ailleurs accepté le 28 octobre 1999 le rapport du gouvernement qui, en substance, instituait une unité de commandement qui confère au chef d'intervention de larges compétences pour faire appel immédiatement aux secours complémentaires nécessaires. Ajoutons encore: l'autonomie de gestion, le financement des activités dans le cadre d'un contrat de prestations; responsabilité centralisée de la formation; centrale logistique pour les achats et la maintenance; localisation des moyens lourds d'intervention par région.
Pour Philippe Wassmer, il faut en finir avec les préjugés, éliminer les doublons et les surcapacités. La sécurité par la coopération n'est pas un vain slogan, mais un passage obligé.

Didier Fleck: «Les convulsions qui agitent la Sécurité civile genevoise ne peuvent nous laisser indifférents.»

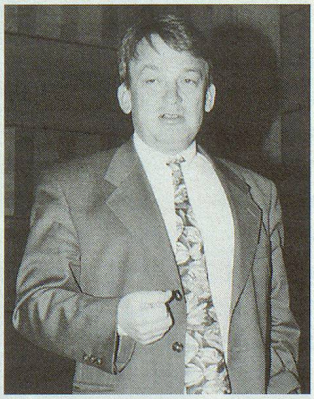

Edouard Wohlenwend, directeur des Services généraux des SIG.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

Un peu d'énergie

Ainsi que l'a rappelé Edouard Wohlenwend, directeur des Services généraux des SIG, les Services industriels genevois sont une entreprise autonome de droit public. Entreprise possédant la personnalité juridique, elle est placée sous la surveillance du Conseil d'Etat. Les SIG disposent d'un capital de dotation de 100 millions de francs, réparti entre l'Etat, la ville de Genève et les communes. Ils ne perçoivent aucune aide de l'Etat et se financent entiè-

André Christ et Eric Ischy: une histoire de mesure!

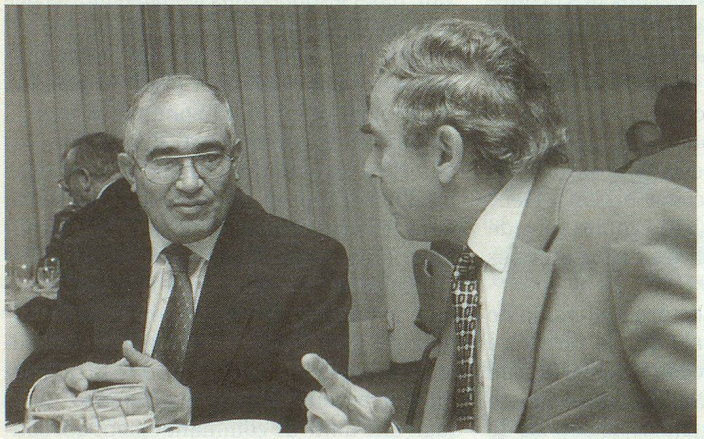

Sadok Znaïdi, secrétaire général de l'OIPC et Jean-Charles Dédo, président de l'AGPC.

rement par leur activité. Sous la forme de redevances et de rabais sur fournitures, ils versent même à l'Etat et aux communes environ 55 millions par an. L'électricité représente 73% de leurs ventes, l'eau 14% et le gaz 13%, soit quelque 700 millions de chiffre d'affaires. Un nouveau produit, non encore chiffré, est la fourniture de prestations en télécommunication.

Ils occupent 1360 personnes (250 femmes), dont 50% sont en contact direct avec les 235000 clients. Les SIG ont aussi un abri et sont organisés en OPC. Ils disposent de 29 pompiers d'entreprise.

A Genève, l'eau est présente en abondance. Une nappe profonde fournit 20% de l'eau distribuée, le lac faisant l'appoint. Le réseau d'alimentation en eau de la population genevoise mesure environ 1250 km. Il faut aussi se représenter que chaque mètre cube distribué dans le canton est pompé. Dépendant étroitement de l'électricité pour ce pompage, en cas de panne de courant, le service des eaux est doté de groupes de secours. Ce qui permet, en cas de réelle catastrophe, de fournir 100 litres d'eau par personne et par jour.

Pour l'électricité, les SIG sont autoproducteurs à raison de 30%. Le reste est acheté à l'étranger. Tous les réseaux sont interconnectés, et il y a même surplus de fourniture d'électricité. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes avec la future libéralisation du marché. Il faut dire qu'en cas de rupture, les SIG, au moyen de l'interconnexion et du délestage, peuvent encore fournir 30% de l'électricité nécessaire. Le réseau électrique lui-même s'étend sur 4200 km, en lignes aériennes et souterraines. Le réseau de fibres optiques atteint, pour sa part, 150 km. Beaucoup de grandes entreprises, comme l'Hôpital cantonal, disposent de groupes de secours. C'est une tendance que nous retrouvons dans d'autres sociétés, souligne Edouard Wohlenwend, que nous pouvons déplorer en tant que fournisseur, d'autant que certains pensent ainsi produire du courant à moindres frais.

En ce qui concerne le gaz, Genève est totalement dépendante de l'extérieur. Là encore, l'interconnexion est une règle, d'autant que la provenance est très diverse: mer du Nord, Union soviétique, Afrique du Nord, Allemagne, Pays-Bas. Le réseau représente quelque 724 km. ▲

La sécurité par la coopération

Furio 2000

rm. C'est le titre choisi par la direction d'exercice pour illustrer un exercice de partenariat, mettant en œuvre: les sapeurs-pompiers, la PCi et les samaritains d'Onex et de Confignon qui font tous partie de l'OPC Cressy.

C'est bien la mise en œuvre de ce dicton de la future Protection de la population que Claude Cour, chef de l'OPC Cressy, compte mettre à l'épreuve dans cet exercice spectaculaire, mais aussi à l'œuvre concrètement. Il s'inscrit en droite ligne dans la série des exercices «Partenario» imaginés à

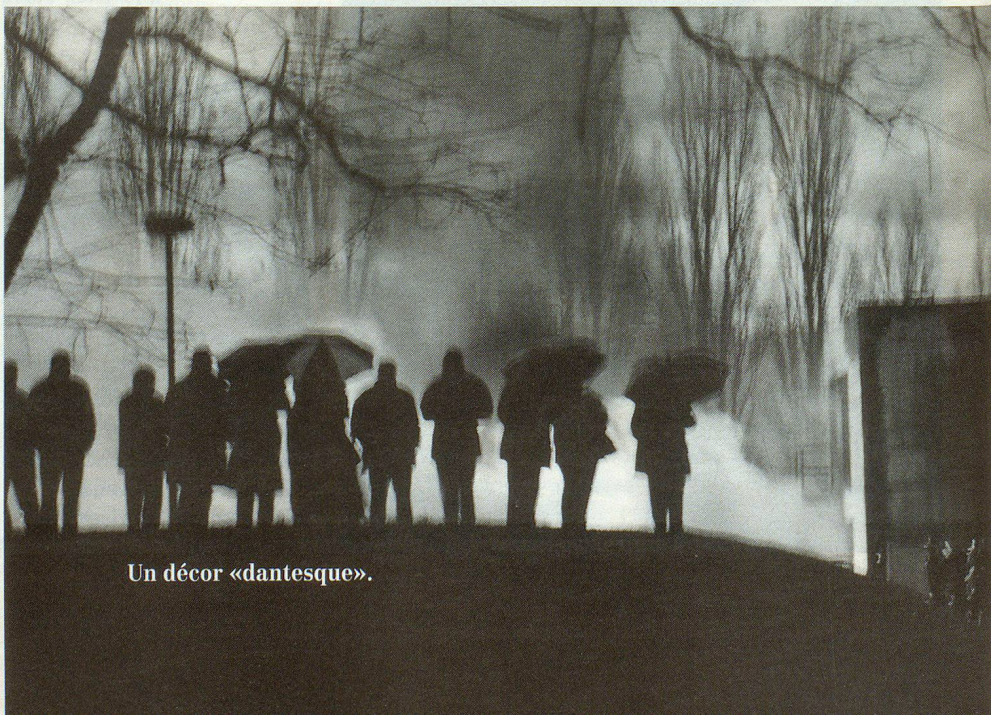

Un décor «dantesque».

Oui, c'est flou; tant pis! De g. à dr.: Claude Convers, Guy Progin et Claude Cour.

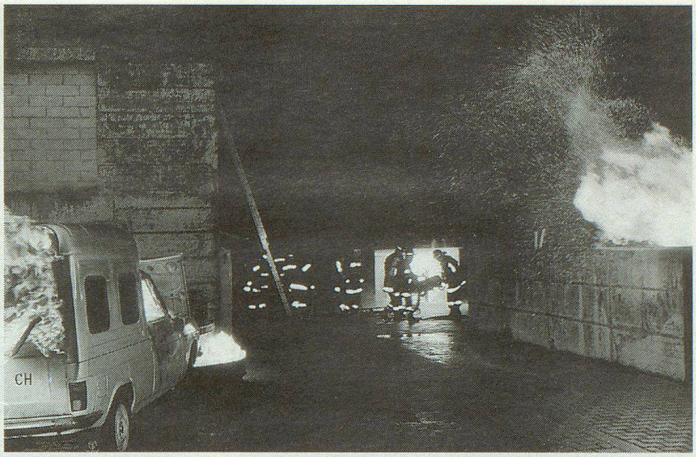

... le salaire de la peur.

PHOTOS: RMINFO, CHEXBRES

l'époque par le canton et qui devraient normalement se répéter tous les quatre ans. Ce laps de temps est jugé trop long. Et c'est en accord avec les autorités des communes concernées et des différents commandants de sapeurs-pompiers que cet exercice a été conçu. Claude Cour souligne que l'OPC Cressy est le seul à avoir délégué des pionniers (cinq personnes) auprès des sapeurs-pompiers, lors du passage du trop célèbre «Lothar». Ce qui n'a fait que renforcer l'idée de la réalisation de l'exercice et d'y adjoindre les samaritains. Pour renforcer ce partenariat avec les samaritains, ceux-ci ont reçu les clés d'une construction dédiée au sanitaire dans le cadre de l'OPC Cressy. Disons encore que pour conserver la mémoire de cet événement, mais aussi pour les besoins de la presse locale, le service de renseignements de l'OPC Cressy s'est chargé de toute la problématique de l'information.

Côté jardin, un exercice bien ficelé, dont la trame impliquait deux voitures et un camion-citerne. Voitures en feu, essence dans les canalisations, déclenchent une série de catastrophes: incendie, explosions, éboulements. Un moment, la place sinistrée comptera 57 pompiers, 32 miliciens de la PCi et 21 samaritains. Quant au décor, la nature a gâté tout le monde: froid, pluie et vent donnent à l'ensemble de l'exercice un côté glauque, digne d'un scénario de Steven Spielberg. Côté cour (!) un nombreux public: les autorités des communes d'Onex et de Confignon, Guy Progin, directeur adjoint à la sécurité civile; même Claude Convers, secrétaire général du DIES, n'avait pas hésité à se mouiller.

On réceptionne les premières victimes.

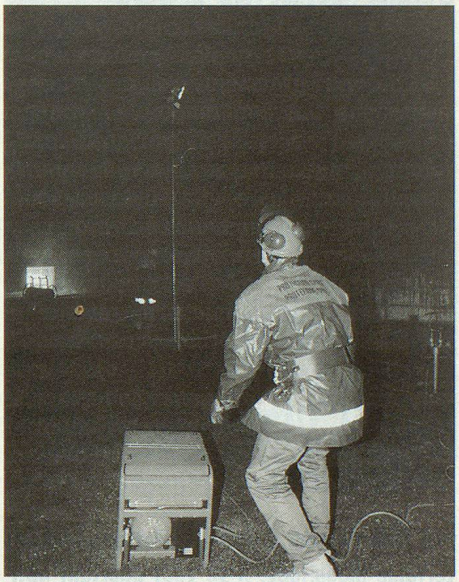

Le projecteur joue avec la lune.

Les pompiers de Confignon s'installent...

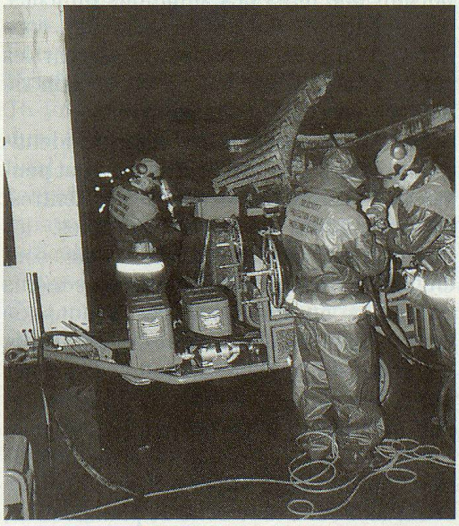

Les pionniers préparent les coussins de levage.

Donnée d'ordres à la PCi.

Jean-Charles Dédo et André Hediger.

Jean-Charles Dédo remet les clés à Yves Clerc.

La filiation organique du nouveau service présenté par Madame Currat.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

Emotion et petits-fours

Jean-Charles Dédo se retire

rm. Près de trois cents personnes ont assisté à une brève cérémonie, dans un des salons du Palais Eynard, marquant le départ de Jean-Charles Dédo à la retraite.

C'est dans le lieu même qui aura vu son engagement, et les premiers locaux du service de la PCi, qu'André Hediger, maire de la ville de Genève, tenait à remercier son collaborateur de vingt-six ans, Jean-Charles Dédo. Mais c'est André, visiblement ému, qui a rendu hommage à l'homme et qui a salué les qualités de cœur de l'ami qui se retire. C'est aussi le jour de ce départ qu'André Hediger a fait part à l'assistance du changement de nom du service de protection, et pour lequel Jean-Charles Dédo a bataillé ferme. En effet, Yves Clerc, le successeur désigné, prendra la tête du service d'assistance et de protection de la population. Quant à Jean-Charles Dédo, il a mis l'accent sur le soutien des autorités pour un service qui, à l'époque, n'était pas vraiment porteur. Après avoir, non sans humour, remercié ses collaborateurs, il a remis symboliquement les clés du bureau à son successeur Yves Clerc, qu'on dira intérimaire pour respecter le règlement administratif.

Sous le signe du débat

AILPCi: une assemblée ordinaire?

rm. Si le rapport d'André Christ exprime une certaine inquiétude, il se veut pourtant optimiste. Les idées ne manquent pas, mais c'est aux membres qu'il appartiendra de donner une nouvelle orientation à l'association. Une assemblée fournie aura suivi des débats intéressants, marqués par la présence de Christiane Layat, vice-syndic d'Yverdon-les-Bains, de Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile genevoise et d'Armand Rosset, chef de l'Office cantonal fribourgeois. Une note dramatique mais captivante a été apportée par Hans Guggisberger, instructeur à l'OFPC, qui a suivi l'intervention de la Chaîne suisse de sauvetage en Turquie.

Pour André Christ, président de l'Association des instructeurs latins de protection civile, l'année 1999 a été celle de tous les dangers. Les restructurations de toutes natures, accélérées sans doute par le projet de «Protection de la population», auront généré un nombre important de problèmes tant sur le plan structurel, organisationnel que sur le plan humain. Bon nombre d'organisations et d'associations, dont l'AILPCi, se posent des questions fondamentales quant à leur avenir. «Si toute réforme, poursuit André Christ, se veut dans son cadre général positive, il est important que dans des situations difficiles, des débats très larges puissent être conduits et que les participants serrent les rangs autour d'une même cause afin de trouver des solutions raisonnables.»

Si le nombre de membres est resté identique, soit 243 pour 153 actifs, on peut penser qu'en raison des fermetures de centres, réorganisation et autres réformes, les instructeurs, notamment ceux qui sont engagés à titre accessoire seront de moins en moins enrôlés pour des actions de formation. Il est à noter que depuis 1996, les cours de perfectionnement dispensés par l'association auront été fréquentés par quelque 500 personnes de toute la Suisse romande. Ce qui souligne bien le rôle formateur important qu'a joué l'AILPCi. Pour des raisons de planification, les cours de perfectionnement étaient conçus sur cinq ans. Compte tenu des circonstances, le plan a été ramené à quatre ans, avec le secret espoir de reprendre le rythme dès 2001.

Pierre André-Bise a ensuite retracé la sortie culturelle de l'AILPCi quelque peu amputée, pour certaines visites, par le plan Vigie pirates, mais largement compensée par les réjouissances gastronomiques concoctées par Jean-Luc Turc et son équipe de la Sécurité civile de la Drôme.

Un avenir incertain

Evidemment, cette situation n'est pas sans conséquence sur l'avenir de l'AILPCi. Le projet de Protection de la population, avec le «brassage» que cela implique, s'il ne remet pas fondamentalement en cause la problématique de la formation continue, rend les pronostics difficiles. Sans compter qu'une certaine démotivation des «troupes» se traduit par le non-paiement des cotisations, pourtant modestes. L'association a-t-elle encore un rôle à jouer? Si oui: lequel, voire avec qui? C'est d'ailleurs le sens de l'appel lancé par André Christ à l'ensemble des membres. Ainsi, une commission a été nommée afin de trouver un nouveau chemin.

C'est Yverdon qui a accueilli l'AILPCi.

Armand Rosset et André Christ.

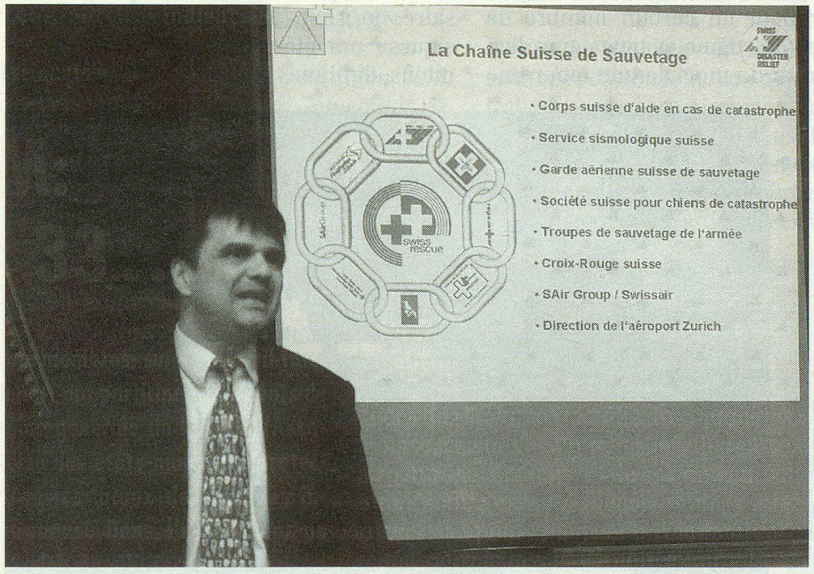

Hans Guggisberger, instructeur à l'OFPC.

Christiane Layat, vice-syndic d'Yverdon.

Enfin, Christiane Layat, vice-syndic de la ville d'Yverdon-les-Bains, s'est déclarée «déçue en bien» par le virage de la PCi. Son image correspond mieux aux attentes des autorités et du public. S'il y a encore quelques zones d'ombre, les réformes semblent porter leurs fruits. Quant à Yverdon, c'est maintenant une région de la PCi vaudoise, au plein sens du terme.

Turquie: 17 août 1999

L'ouest de la Turquie a été secoué par un séisme d'une magnitude de 7,8 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre se trouvait à Izmit, capitale de la province de Kocaeli. Pour le commun des Helvètes, ce chiffre de 7,8 ne représente pas grand-chose. Pourtant, ce seul séisme aura fait 14500 morts, 24000 blessés et plus de 600000 sans-abri.

C'est le 17 août que la Chaîne suisse de sauvetage, sous la conduite de Charles Raedersdorf, s'est rendue sur place, avec les moyens suivants: CSS (logistique, médecins) 26 personnes; Redog (28 personnes et 18 chiens); DDPS (instructeurs trp de sauv, cp sauv, OFPC) 43 personnes; Croix-Rouge suisse, une personne. Quant au matériel d'intervention il représentait quelque 16 tonnes. L'intervention de la CSS aura duré quatre jours sur place, avec un bilan final qui peut paraître dérisoire (douze sauvetages de vies humaines, 80 enlèvements de corps), mais qui montre bien les difficultés rencontrées et la nécessité de disposer d'un matériel adéquat et surtout d'un niveau de formation supérieur.

Quant à la mission de Hans Guggisberger, elle consistait à rassembler des expériences dans le domaine de la gestion de crise et plus particulièrement celles qui sont liées à la conduite.

Si Hans Guggisberger n'a pas «trouvé» d'enseignements fondamentalement nouveaux, il en a tiré cinq éléments clés: l'infrastructure de la conduite influe sur l'efficacité du travail d'EM; on ne peut pas uniquement se centraliser sur le front; l'ensemble des problèmes doit être traité dès le début de l'événement; il est impératif que les gestionnaires de crises agissent et pensent par anticipation; des événements touchant l'ensemble d'une région impliquent d'énormes opérations de coordination.

Cette expérience ne fait que renforcer l'idée que la préparation et l'exercice (quel que soit le niveau d'exécution) tant des organes de conduite que des forces d'interventions sont indispensables. Comme il est primordial de renforcer la coopération entre partenaires, mais pas demain: c'est ici et maintenant que chacun doit être concerné.

(Pour tous renseignements: Hans Guggisberger, tél. 031 322 39 65, e-mail: hans.guggisberger@bzs.admin.ch)

Les méfaits de «Lothar»

L'OPC de la région de Moudon intervient

rm. La région de Moudon est dirigée par Edmond Pasquier, seul professionnel (à 75%), assisté de deux adjoints: Patrick Pache et Serge Wittlin. Cet état-major est chargé plus spécialement de déterminer, en accord avec les gardes forestiers du canton, les objectifs et l'urgence de l'intervention, ainsi que de la planification du travail.

La région de la Broye compte parmi les régions les plus touchées du canton de Vaud. Un bilan et un inventaire ont été établis par les gardes forestiers, afin de déterminer quels étaient les besoins d'interventions, notamment dans la région PCi Moudon. En matière de territoire, la région Moudon est assez étendue puisqu'elle ne compte pas moins de 31 communes, soit l'ensemble du district, et deux dans celui d'Oron. Lors de sa constitution il y a deux ans, la région Moudon ne disposait que de quelques astreints, dont peu de gens formés, notamment au nouveau matériel. Sans compter que pour la plupart des communes, aucun exercice n'avait été mis sur pied ces trente dernières années! Si le temps perdu n'a pu être rattrapé, Edmond Pasquier est d'avis qu'il dispose d'un personnel de bien meilleure qualité et, surtout, particulièrement bien motivé. Finalement, la réforme et ses diminutions d'effectifs comporte, en soi, un facteur d'amélioration non négligeable. Une demande a été faite à la PCi, afin qu'elle intervienne avant les fêtes pascales pour dégager un certain nombre de terres agricoles ainsi que deux refuges de la région qui comportaient un certain nombre de dangers. Une deuxième «vague» aura lieu dans le courant du mois de juin, pour une période de trois semaines. Actuellement, quatre chantiers sont en activité. Ceux-ci sont situés sur le territoire des communes de Lucens, Moudon et Vucherens. Ils occupent, y compris la cuisine et la logistique, une bonne quarantaine de personnes. En fait les périodes d'intervention s'échelonnent à raison d'une trentaine de personnes par semaine sur une durée de trois à quatre semaines. En effet, selon Edmond Pasquier, chef de l'OPC, il est plus facile de gérer et surtout d'équiper trente ou quarante personnes que cent vingt. D'autant plus que la région ne dispose que de huit tronçonneuses. Il faut dire aussi que dans la campagne, la solidarité joue à plein. Les agriculteurs incorporés ont spontanément mis à disposition tracteurs et matériel supplémentaire afin de faciliter et d'alléger le travail.

Afin de disposer du quota de jours nécessaire, presque tous les exercices «classiques» ont été supprimés ou, à tout le moins, diminués de beaucoup.

Patrick Pache et Roger Schuler font le point.

9 h, on casse la croûte.

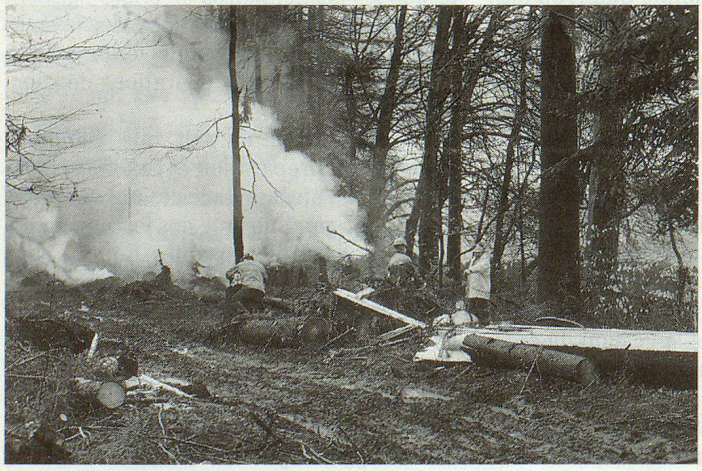

Un trou dans la forêt...

... près du refuge de Moudon.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES